



illustration par ZÓNZÓN

La Gazette

Avec la Mairie de Sablons sur Huisne

Panneau Pocket

Installez l'application sur votre téléphone ou tablette pour recevoir en temps réel les infos et alertes. Parlez-en autour de vous, l'outil est gratuit, anonyme et sans publicité. Vous retrouvez aussi l'application sur notre site internet.

Site internet

Pour retrouver toutes nos informations, nos horaires, un seul site : <https://sablons-sur-huisne.fr/>

Facebook & YouTube

Mails, téléphones & permanences

Commune déléguée Condé sur Huisne

02.33.73.34.01 / sablonssurhuisne@orange.fr

Mardi 10h00-12h00 / 16h00-18h00

Mercredi 10h00-12h00

Jeudi 10h00-12h00 / 14h00-16h00

Vendredi 10h00-12h00 / 14h00-16h00

Samedi 10h00-12h00

Commune déléguée Condeau

02.33.73.33.43 / mairiecondeau@wanadoo.fr

Lundi 10h00 – 12h00

Commune déléguée Coulonges les Sablons

02.37.52.50.25 mairie.coulonges-les-sablons@wanadoo.fr

Vendredi 10h00 – 12h00

Permanences des élus sur rendez-vous

Christelle RADENAC : mardi après-midi, jeudi et samedi matin

Claude SENECHAL : le vendredi matin.

Nathalie BERTU : le mercredi.

Joël MARCHAND : le mardi 16h00 à 17h30.

Sandrine SIMON : le mercredi.

Jean-Yves MESNIL : le jeudi.



Numéros utiles

Santé - Social

Infirmières 02.33.83.62.62

Kinésithérapeute 02.50.47.93.28

Médocibus 06.24.79.59.44

Centre territorial de Santé Rémalard 02.33.82.50.00

Médecin de garde 116 -117

ADMR 02.33.83.72.10

UNA 02.33.25.99.92

Assistante sociale 02.33.85.30.20

Urgences

SAMU 15

Pompiers 18

Gendarmerie 17

Urgences à partir du portable 112

Services

Agence Postale Communale 02.33.25.69.31

Ecole Fortuné Fardouet 02.33.85.00.75

Ecole de Musique 02.33.25.00.61

Per'Chouette 06.74.29.22.32

Médiathèque 02.33.73.15.65

CdC Cœur du Perche 02.33.25.44.85

Déchetterie Rémalard 02.33.83.07.43

Office du tourisme Cœur du Perche 02.33.73.71.94

Véolia 0 969 323 529

Urgence Enedis 09.72.67.50.61

Personnes sourdes, sourdaveugles, malentendantes et aphasiques pour contacter les secours Urgence 114
Souffrance prévention du suicide 31 14



L'édito de Madame le Maire



Chères Sablonnaises, Chers Sablonnais,

Le printemps s'installe doucement dans notre commune, apportant avec lui les premières chaleurs, le retour des fleurs, et cette énergie joyeuse qui nous invite à sortir, nous retrouver et profiter ensemble de notre cadre de vie.

Les semaines à venir s'annoncent encore riches en événements et en convivialité ! Parmi les rendez-vous les plus attendus : le vide-greniers, la fête de la musique et cette année le Comice Agricole le 13 juillet prochain sera à n'en pas douter un temps fort de notre été. C'est une fierté de pouvoir accueillir ce moment emblématique de la vie rurale, où traditions, savoir-faire et terroir seront à l'honneur. Ce sera aussi l'occasion de mettre en lumière nos agriculteurs et éleveurs, piliers de notre territoire.

Après les vacances, la rentrée ne sera pas en reste : le retour de la Color Run, avec ses éclats de rires et de couleurs, promet une nouvelle édition haute en énergie. Et bien sûr, nous nous retrouverons au traditionnel Forum des Associations, un temps d'échange et de découverte, pour que chacun puisse s'engager, pratiquer, ou simplement rencontrer les acteurs dynamiques de notre tissu local.

Merci encore à toutes celles et ceux, bénévoles, associations, services municipaux, qui œuvrent à la réussite de ces événements.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très beau printemps, suivi d'un bel été, pleins de moments partagés.

À très bientôt,

Christelle RADENAC,
Maire de Sablons sur Huisne

Programme du comice Agricole de Sablons sur Huisne

Dimanche 13 juillet 2025

La Ballastière à Condé sur Huisne



09h30 début du concours

10h00 messe en plein air à la Ballastière avec les Echos du Gros Chêne et Condé Music

11h00 défilé de tracteurs anciens

11h15 visite officielle

12h15 vin d'honneur

13h00 repas sur réservation

14h00 présentation des veaux par les enfants

Tout au long de la journée : animations diverses (débardage avec des chevaux percheros, démonstration avec chien de berger, quadrille percheron...)

A partir de 19h00 repas (sans réservation)

21h15 retraite aux Flambeaux avec Condé Music

23h00 Feu d'artifice et bal

L'interview de Fario

Fario rend visite aux Maires de notre commune de Sablons, en effet deux maires délégués et un maire servent notre commune, pour mieux comprendre, Fario les interroge.



Bonjour Christelle, tu es maire de Sablons et en fait il y a trois maires ? toi pour Sablons, Guy Chevallier pour Condeau et Jean-Christophe Chartier pour Coulonges les Sablons ? Ça ne fait pas beaucoup pour notre commune tout ça ?

Christelle : Bonjour Fario. Eh non ! Ça ne fait pas trop car je sais que nos habitants sont encore très attachés à leur commune d'origine et chacun des Maires la connaît très bien. Depuis le regroupement des communes, nous avons opté pour un maire dans chaque commune « déléguée » et moi je fais également office de maire déléguée pour Condé. C'était aussi un choix de campagne. Chaque maire est l'"oreille attentive" des habitants de sa commune déléguée et, ils le font très bien !



Guy voilà donc 24 années que tu es Maire de Condeau, cela a-t-il changé beaucoup de choses le regroupement des communes vis-à-vis des administrés de Condeau ?

Guy : avec le regroupement, les administrés vont plus directement à la mairie de Condé, ouverte plus souvent. Cela n'a rien changé dans mes rapports avec les habitants de Condeau, ils s'adressent toujours facilement à moi. Je profite de ta question pour remercier tous les habitants de leur fidèle soutien durant 24 ans, c'est mon dernier mandat, je ne me représente pas en 2026.



Jean-Christophe, tu as découvert la fonction de Maire délégué ? Qu'apprécies-tu dans cette fonction ?

Jean-Christophe : oui, j'ai découvert cette fonction de Maire délégué quand Christelle me l'a proposée. Au départ, j'étais un peu retissant et après réflexion, j'ai accepté. Dans cette fonction, j'apprécie d'avoir des responsabilités et d'être aux services de la commune et des administrés.



Christelle, peux-tu m'expliquer la différence entre maire délégué et adjoints ?

Christelle : A la tête de la commune déléguée, le maire délégué dispose d'attributions réelles sur sa commune, dont certaines en propre. Il est également, de droit, adjoint de la commune nouvelle. Les adjoints ont pour rôle de s'occuper des missions qui leur ont été confiées par le Maire. Ils sont également suppléants du Maire si celui-ci est empêché.



Les bruits de la Vallée me disent que tu te représentes pour un deuxième mandat, tu y as pris goût ? Dis-moi tout !

Christelle : En effet, j'ai décidé de "repartir" (attention : si les habitants m'accordent encore leur confiance) pour un nouveau mandat. Je sais que beaucoup de conseillers sont d'accord pour résigner avec moi et cela est plutôt motivant. J'ai énormément appris pendant ces dernières années et tous les jours, je continue à apprendre. C'est une expérience unique. Heureusement je suis très bien entourée : une équipe municipale, des adjoints très motivés et des agents administratifs et techniques toujours présents à mes côtés. Il n'y a pas de miracle : sans eux je ne serais rien du tout. J'ai très certainement fait des erreurs et maintenant je saurai, je pense, mieux les gérer. Et j'ai encore énormément de projets pour Sablons sur Huisne !



Quelles sont les principales difficultés dans la fonction de Maire aujourd'hui ?

Christelle : Ce qui est le plus difficile (mais je ne vais pas être très originale) c'est les rapports humains. Quelque fois on a vraiment l'impression que les habitants ne notent que ce qui ne va pas mais c'est très rare lorsqu'ils nous félicitent. Bien entendu, je le savais très bien lorsque j'ai décidé de me présenter mais parfois on a vraiment envie de baisser les bras... puis, quelques jours ou quelques semaines plus tard, on rebondit et ça repart !! On ne peut pas faire plaisir à tout le monde alors on fait au mieux !



Après 5 ans de mandat, donne-moi deux améliorations et deux satisfactions du mandat écoulé ?

Christelle : C'est difficile cette question ! Je ne vais citer qu'une satisfaction et la plus importante pour moi : avoir réussi à travailler tous ensemble : équipe municipale et agents, dans la bonne humeur, afin de faire naître de belles choses pour le bien-être des Sablonnais.



Quelles sont tes principales motivations pour le prochain mandat ?

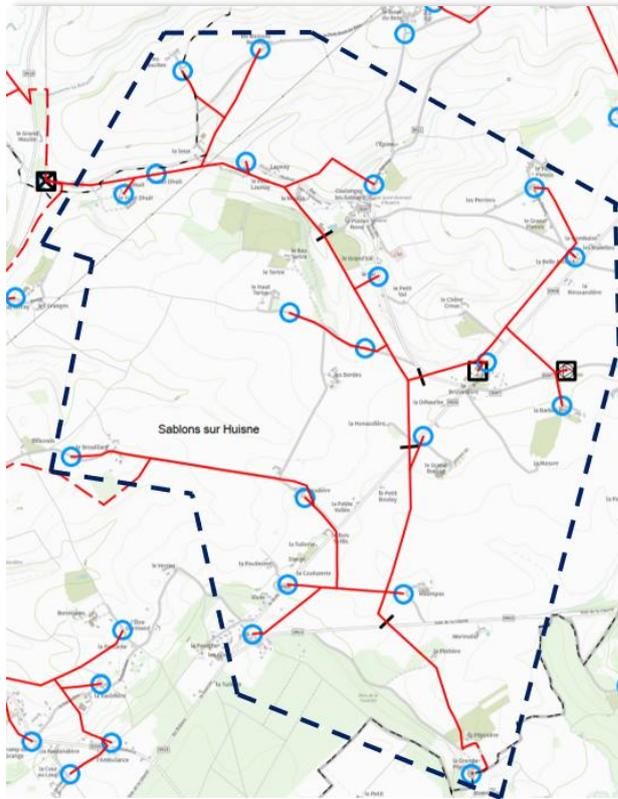
Christelle : Continuer dans la même dynamique, être à l'écoute (encore plus, ou au moins autant) des administrés, réfléchir sur le devenir de notre commune, travailler main dans la main avec tous les acteurs et pour le reste, on verra où le vent nous mènera !!



Merci à tous les trois et bonne continuation dans vos mandats respectifs !



Enedis investit 220 000 € à Sablons sur Huisne et Bretoncelles pour rénover le réseau électrique HTA (Haute tension – 20 000 volts)



Enedis, avec le renfort de son entreprise partenaire OMEXON, réalisera un important chantier de rénovation sur le réseau HTA (20 000 volts) sur les communes de Bretoncelles et Sablons sur Huisne. Cette intervention d'envergure vise à rénover des ouvrages électriques mais aussi à sécuriser la qualité de fourniture d'électricité des clients alimentés par départ « Condé », issu du poste source de Nogent le Rotrou situé sur la commune déléguée de Coulonges les Sablons.

Dans le cadre de ce chantier dit de « rénovation programmée », toutes les pièces présentant des points d'usure sont renouvelées : les supports, les armements d'alignement, les isolateurs, les ferrures, les ancrages, ou encore les parafoudres sont changés, ainsi que certains interrupteurs haute tension. Les conducteurs sont conservés et réparés si cela est nécessaire.

Ce sont au total près de 14 km de réseau qui seront rénovés, et 13 supports seront remplacés.

Ce chantier de rénovation et de modernisation du réseau de distribution électrique représente un investissement total de 220 000 euros, entièrement financés par Enedis.

Afin de minimiser les temps d'interruption de fourniture pour ces travaux, 5 groupes électrogènes seront raccordés au réseau pour maintenir l'alimentation des clients.

Enedis sécurise le réseau de distribution électrique et l'alimentation des clients grâce à des opérations d'élagage.

En tant que gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, Enedis analyse l'impact de l'environnement sur ses infrastructures et procède à l'élagage de la végétation située à proximité des réseaux électriques. Chaque année, Enedis effectue la taille de la végétation sur plusieurs centaines de kilomètres, à proximité de ces lignes. Le respect des distances entre la végétation et les lignes électriques diminue les phénomènes de microcoupures, les pannes dues au contact des branches lors des rafales de vent et évitent les chutes d'arbres provoquant la rupture des conducteurs.

Pour améliorer la qualité de fourniture d'électricité, des opérations d'élagage sont également prévues au cours de cette année aux abords des lignes HTA (20 000 volts) du départ « CONDE » issu du Poste Source Nogent le Rotrou et du départ « BRETONCELLES », issu des postes sources de La Loupe. Les travaux se dérouleront sur les communes de Bretoncelles, Condé-sur-Huisne, Coulonges-les-Sablons, Dorceau et de Saint-Germain-des-Grois.

Bientôt 16 ans, pensez au recensement !

Tous les jeunes Français, garçons et filles, ont l'obligation de se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire pour pouvoir effectuer la journée défense et citoyenneté (JDC). Cette démarche est obligatoire ! Vous devez faire la démarche vous-même, accompagné ou non de vos parents, en vous rendant à la Mairie de Condé sur Huisne avec votre pièce d'identité et le livret de famille.

Renseignements en Mairie et au Centre du Service national et de la Jeunesse de Caen au : 09.70.84.51.51

Population 2025

La population totale de Sablons sur Huisne est de 2 020 habitants et se répartie de la manière suivante :

- Condeau 362 habitants
- Coulonges les Sablons 401 habitants
- Condé sur Huisne 1 257 habitants

Le Département de l'Orne compte 283 434 habitants. Le prochain recensement de la population à Sablons aura lieu début 2026.

Carnet état civil

Naissances

Ayden Prieur – 03/12/2024
Enzo Héry - 16/12/2024
Marlon Champroux - 10/12/2024
Zayhann Forgeois Constantin – 21/12/2024
Côme Tortevoix – 18/02/2025

Décès

Lucette Guérin – 16/12/2024
Dominique Leroux – 27/12/2024
Lucette Thirouard – 08/01/2025
Dominique Legroux – 12/01/2025
Michel Gônet – 14/01/2025
Dominique Giraud – 02/02/2025
Bernard Delépine – 08/02/2025
Colette Anceaume – 10/02/2025
Pierre Clément – 11/03/2025
Raymonde Le Nay – 24/03/2025

Délégation de l'Orne de l'APF France handicap



La délégation de l'Orne de l'APF France handicap organise, avec le soutien de la Mairie, **une journée dédiée aux aidants de personnes en situation de handicap.**

Cette journée se déroulera le mardi 10 juin 2024 de 11h à 17h à la salle Confluence. L'entrée est gratuite, sans inscription et c'est ouvert à tous.

Au programme :

- Ateliers de présentation de nos actions de 11h à 17h
 - ✓ Handdroits – plateforme d'aide aux droits pour les personnes en situation de handicap.
 - ✓ Repaires aidants - sensibilisation – formation (gratuite) pour les aidants.
 - ✓ Stands outils ergothérapie et mallette numérique.
 - ✓ Présentation de l'association.
- Conférence - échanges « Venez découvrir les missions d'un ergothérapeute » par notre ergothérapeute de 14h à 15h30. L'ergothérapeute intervient auprès des personnes en perte d'autonomie ou en situation de handicap, pour faciliter leur quotidien, en tenant compte de leur choix de vie et de leur environnement.

Nous souhaitons apporter de l'information et échanger avec les personnes présentes. Rencontre individualisée ensuite si besoin pour répondre à des questions. Cette journée est possible grâce au financement de la **Fondation Crédit Mutuel Maine-Anjou et AG2R la Mondiale.**

Informations et Contacts dd.61@apf.asso.fr - au 02.33.12.16.30 ou 07.88.78.66.03

Perche impul's

PERCHE IMPUL'S

Vous n'êtes pas accompagné dans vos projets ?
Vous souhaitez vous investir dans un parcours dynamique ?

Un accompagnement intensif sur une durée de 9 mois, tant en individuel qu'en collectif visant à lever des freins tout en mettant l'accent sur la découverte des métiers, la mobilité et l'environnement d'entreprendre.
Et tout cela en bénéficiant d'une allocation*!



Centre d'Animation et de Proximité (CAP)
VAL-AU-PERCHE
8 Rue de l'Arche
61260 Val-au-Perche
Ouvert à tout public

Pour toutes demandes d'informations complémentaires
Contactez Charlotte JEHANNIN !
Conseillère Coordinatrice

charlottejehannin@ml61300.fr
07 71 01 72 52
ml61300.fr
Charlotte Jehannin
@missionlocale61



*sous réserve d'éligibilité

Alerte bon plan de 16 à 70 ans !

Vous avez un projet, peu importe sa nature, vous habitez Sablons-sur-Huisne, le dispositif "Perche Impul's", porté par la Mission Locale, vous accompagne dans toutes les étapes. Vous pouvez même bénéficier d'une allocation (sous réserve d'éligibilité).

Renseignements :
charlottejehannin@ml61300.fr
07 71 01 72 52
ml61300.fr

Charlotte Jehannin
 @Missionlocale61

Atchoum nouveau site internet

Atchoum dispose d'un nouveau site internet. Plus clair, plus intuitif et surtout pensé pour répondre à vos besoins ! Vous y trouverez :

- Un seul compte pour être passager et conducteur.
- Une interface mobile plus intuitive.
- ✓ Une messagerie intégrée pour échanger facilement.
- ✓ La création de groupes (clubs, entreprises, associations...).
- ✓ En covoiturage : trajets à tarif libre, ou même gratuits.
- ✓ En transport solidaire : forfait de 3,75 € jusqu'à 11 km (aller-retour), 0,32 €/km au-delà.
- ✓ Un paiement simplifié par carnets de tickets.
- ✓ Des trajets personnalisables en toute autonomie.

Vous êtes sans moyen de transport, faites appel à Atchoum pour faire vos courses, vous rendre à un rendez-vous médical, à la pharmacie, à un entretien d'embauche, pour une visite à la famille... ou encore aller voir un spectacle. Le trajet, payant pour le passager, permet d'indemniser le conducteur.

Retrouvez toutes les informations
<https://www.coeurduperche.com/mobilités>
Tel 0806 110 444
Contacts Atchoum :
www.atchoum.eu /
contact@atchoum.eu



Les déchets parlons-en !

Il y a 6 mois, dans une de nos précédentes gazettes, je vous parlais de l'incivilité dans notre commune...
« Où les accessoires ... mégots de cigarettes... se rêvent en tulipes et autres fleurs dans les jardinières.
Où les poubelles ne débordent pas forcément de bonnes intentions. »
Cessons les belles paroles !
Regardez ces photos !



RAPPEL

- ➔ Pour la collecte de vos déchets en porte à porte, vous devez déposer vos sacs d'ordures ménagères et vos sacs jaunes de tri sélectif sur le trottoir devant votre domicile le mardi soir après 20h ou le mercredi avant 10h. Je vous rappelle qu'il est strictement interdit de déposer vos sacs de déchets ménagers en dehors de ces horaires.
- ➔ Si vous n'avez pas de collecte en porte à porte, vous devez déposer dans les conteneurs présents sur notre commune et trier dans les bons conteneurs.
Il est interdit de déposer les sacs jaunes aux conteneurs ni dedans ni à côté, les sacs sont à vider dans le conteneur.
- ➔ Les déchets non recyclables, encombrants, déchets verts, métaux déblais/gravats, bois, cartouche d'encre, huile de vidange, doivent être déposés à la déchetterie de Rémalard.
Les pneus usagés sont à emmener à la déchetterie de Colonard-Corubert.
- ➔ En cas de non-respect : vous êtes passible d'une amende de 135 € à 1500 €.

Allez à vos marques ? Prêts ? Respectez !

- ➔ Le « Guide du tri » est disponible sur smirtompercheornais.fr ou document visible et disponible à la mairie

Le Saviez-vous ?

L'incivilité coûte cher à la commune. Toutes les semaines, 2 agents de Sablons passent chacun 4 heures sur les 3 communes pour ramasser les dépôts sauvages et les déposer ensuite à la déchetterie. Au même titre que les entreprises, la Commune se voit facturer par le Smirtom ces dépôts à la déchetterie !

TRIER, C'EST GAGNER !

POURQUOI TRIER ?

- ✓ MOINS DE POLLUTION
- ✓ PLUS DE RECYCLAGE
- ✓ UNE PLANÈTE EN MEILLEURE SANTÉ !

COMMENT TRIER ?



LE BON GESTE À CHAQUE DÉCHET

UN DÉCHET BIEN TRIÉ,
C'EST UN DÉCHET RECYCLÉ !



A vos agendas !

Mai 2025



Cérémonies
commémoratives
Monuments aux Morts
des 3 communes

08 mai 2025



Vide-greniers
AFC
Bourg de Condé
sur Huisne

29 mai 2025

Juin 2025



Concert de
Printemps des
Supercherries
Eglise Coulonges
les Sablons

4 juin 2025



Fête de la Musique
Place du Général de
Gaulle
Condé sur Huisne

21 Juin 2025



Journée aidants
APF France
Handicap
Condé Confluence

10 Juin 2025



Comice Cantonal
de Sablons sur
Huisne
Bal et feu d'artifice

13 juillet 2025

Juillet 2025



Color run - Flash
Parc des Sports et
Loisirs

6 septembre 2025

Septembre 2025



Forum des
Associations
Condé Confluence

7 septembre 2025



Pièce de théâtre
« La Photo de mon
Pote » - 20H30
Condé Confluence

25 octobre 2025

Octobre 2025



Ball Trap de l'AFC
(au profit du
téléthon)
Coulonges les
Sablons

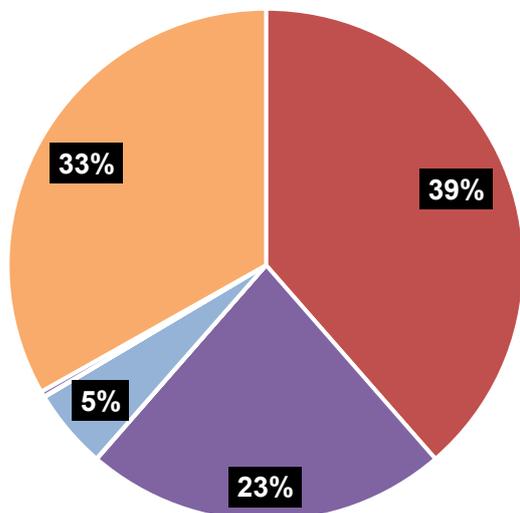
20 septembre 2025

La Vie des Commissions

Commission des finances

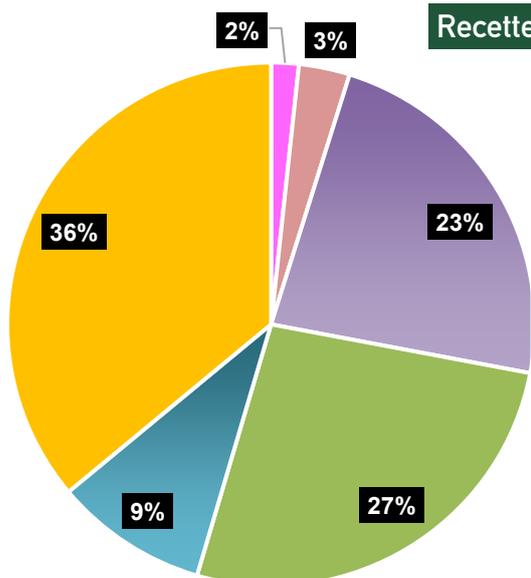
Budget 2025

Dépenses prévisionnelles de fonctionnement 3 143 820.46 €



- Charges à caractère général (achat fournitures diverses et entretien des bâtiments) 39 %
- Charges de personnel (salaires et charges pour 16 agents) 23 %
- Atténuations de produits (dégrèvements) <1 %
- Autres charges de gestion courante (indemnités des élus, subventions et participations organismes tel que le Parc) 5 %
- Charges financières (emprunts) <1 %
- Charges exceptionnelles <1 %
- Dotations aux provisions <1 %
- Dotations aux amortissements (amortissement du matériel) <1 %
- Virement vers l'investissement et opérations d'ordre (pour permettre de financer les travaux) 33 %

Recettes prévisionnelles de fonctionnement 3 143 820.46 €



- Atténuations de charges (indemnités maladie du personnel) 2 %
- Produits des services et du domaine (école de musique, pêche, concessions) 3 %
- Impôts et taxes 23 %
- Dotations et participations (Dotations de l'Etat et autres collectivités) 27 %
- Autres produits de gestion courante (Ex : location des salles et appartements municipaux) 9 %
- Résultat reporté 2021 36 %

Pour la section d'investissement (3 309 498.73€), plusieurs projets sont à l'étude. Voici une liste non exhaustive de projets qui pourraient être réalisés en 2025 ou plus tard :

« Acquisitions de matériel (panneaux pour l'adressage, signalétique voie verte, lave-vaisselle salle des fêtes Condeau, matériel de visioconférence, pompe de relevage citerne de récupération d'eau, instruments de musique, jardinières, matériels pour les services techniques, digicode accès mairie Sablons, enseigne bibliothèque) / travaux tennis couvert (remplacement de l'éclairage par du Led et vidéosurveillance sur le site) / Nouveaux lampadaires rue du 8 mai, rue de la forêt et rue du Musset, parking devant la médiathèque, sécurisation du chemin rue de la forêt (bordure de trottoirs /ralentisseur) / Réfection + ravalement du clocher de l'Eglise de Condé sur Huisne / Acquisition d'un groupe électrogène pour la salle Confluence / Achat d'une parcelle jouxtant le cimetière de Condeau, muret cimetière de Condeau, acquisition caves-urnes cimetière de Condé / Installation de toilettes publiques dans le bourg de Condeau / porte mairie de Condeau, réfection cour + muret + changement des grilles de l'école de musique, Fin de la rénovation complète de la salle Vavasseur / isolation local coiffure 19, place de Gaulle, remplacement chaudière logement 18 rue Maréchal Leclerc, travaux logements classés F et G / Frais d'études projet de construction d'une salle des fêtes à Coulonges / Cœur de Bourg de Coulonges tranche 2 / Cœur de Bourg de Condé Fin tranche 1 + Frais d'étude de la tranche 2 / Chemins de randonnées remise en état chemins de Sainte Catherine et de la Vaslinière / Acquisitions 17 place de Gaulle et Pharmacie éventuellement / projet Voie Verte de Condé à Nogent le Rotrou / Construction ensemble modulaire rue Clément Courteil. »

La Vie des Commissions



Commission travaux

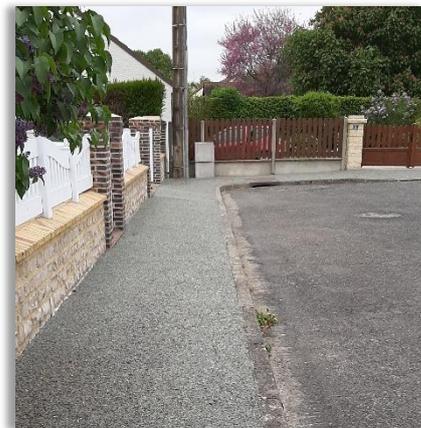
Travaux de voirie



Réfection des trottoirs
rue des Marettes



Réfection parking rue du Musset



Réfection des trottoirs
placette Fardouet

Commission des Aînés

Déjeuner spectacle des Séniors



Le repas des anciens, préparé avec soin par le traiteur « La Forge » de Champrond en Perchet a eu lieu le dimanche 9 mars à la salle Confluence.

Environ 200 personnes étaient réunies pour partager un moment festif avec une animation musicale tout au long du repas proposée par Virginie Berthou et Luc Aubard.

Les personnes malades n'ont pas été oubliées. Une distribution des colis s'est déroulée le samedi 8 mars par les membres de la commission des aînés. En photo Raymonde Charron en compagnie de Sandrine David.

Un grand merci à la supérette Proxi, à la boulangerie et les vins du Cellier Occitan pour leur participation.

➔ N'oubliez pas de vous inscrire sur le registre canicule ! Le registre canicule permet de recenser sur un fichier communales les personnes qui souhaitent se faire aider en cas d'épisodes caniculaire. C'est gratuit et confidentiel.

Notre Doyenne nous a quitté

C'est à l'aube de ses 104 ans que Raymonde Le Nay nous a quitté entourée des siens. Raymonde, qui est née à Unverre, est arrivée en 1947 à Condé sur Huisne à la Galaisière avec son mari Jean. Ils tenaient ensemble la Pépinière Le Nay. Toutes nos pensées vont à sa famille et à ses amis.



La Vie des Commissions

Commission communication

Concours photo La Gazette de Sablons



Bravo aux vainqueurs du concours photo Audrey Maury, Bettina Thomas & Nicolas Leduc, Jocelyne Vannier dont les photos illustrent la dernière page de notre Gazette. Merci à tous les participants pour les belles photos des animaux de la ferme.

Vous serez informés sur Facebook et Panneau Pocket des dates du prochain concours.

Photos des participants

- 1 Annick Sénéchal
- 2 Bettina Thomas et Nicolas Leduc
- 3 Enzo Robineau
- 4 & 5 Jocelyne Vannier
- 6 Audrey Maury
- 7 Mélanie Louvigny
- 8 Mélanie Bellanger



La Vie des Commissions

Commission culture

Le Printemps des Supercheries – Mercredi 4 juin 2025 – Coulonges les Sablons



En partenariat avec la mairie de Sablons sur Huisne et l'association de randonnée Flash, l'Escadron Volant de la Reine propose de faire découvrir au public les lavoirs et autres merveilles de la campagne « Coulongeoise » le temps d'une randonnée le mercredi 4 juin 2025. Cette balade sera poursuivie par un concert dans l'église ouverte pour l'occasion.

Le départ de la randonnée aura lieu à 18h00 place de l'église Saint Germain à Coulonges les Sablons. La balade d'1.3 km est accessible à tous.

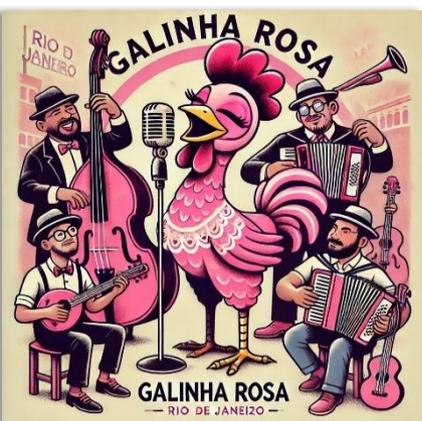
Le Concert de l'Escadron Volant de la Reine aura lieu à 19h30 en l'église Saint Germain avec Josèphe Cottet au violon, François Nicolet au traverso, Victorien Disse au théorbe et Antoine Touche au Violoncelle.

La manifestation est gratuite !

Informations et réservations sur www.escadronvolant.com



Fête de la musique – 21 juin 2025 – Place du Générale de Gaulle



Le prochaine fête de la musique, qui aura lieu le 21 juin, se prépare et nous pouvons déjà vous donner un aperçu du programme. Cette année retour sur la Place du Général de Gaulle à Condé sur Huisne. La restauration sera assurée par le Relais du Perche. Au programme :

- L'escadron volant de la Reine à 18h dans l'église de Condé sur Huisne. Caroline Lieby et Victorien Disse vous invitent à un voyage sonore au travers des époques (harpe triple et théorbe ou guitare baroque),
- Condé Music & Les P'tits Condé,
- Sandrine Chartier à l'accordéon,
- Groupe Galinha Rosa (formation de 5 musiciens) jouera des airs brésiliens.



Pièce de Théâtre « La photo de mon pote » - 25 octobre 2025 - 20h30 – Salle Condé Confluence



S'inscrire sur un site de rencontres c'est bien ! Mais avec la photo de son meilleur ami... C'est mieux !

Une comédie de Fabrice Donnio – Mise en scène de Luq Hamett – avec Anthony Dupray, Anthony Joubert et Rosalie Hamet.

Antoine a demandé à son meilleur ami William d'être là pour son premier rendez-vous avec Claire qu'il a connue sur un site de rencontres. Et quand William demande à Antoine pourquoi sa présence est nécessaire, Antoine répond : « Parce que j'ai mis ta photo à la place de la mienne, t'es quand même plus photogénique que moi... » William va donc se faire passer pour Antoine, Antoine pour William et tout ça dans un seul but : que Claire tombe amoureuse d'Antoine... Enfin de William... De William qui est Antoine et surtout pas d'Antoine qui est William... Enfin bref, vous avez compris !

Billetterie non ouverte

Agence Postale Condé sur Huisne

Office du Tourisme Cœur du Perche à Rémalard en Perche

Sur place le soir du spectacle (sous réserve de places disponibles)

Tarif : 20 € tarif plein/ 18 € tarif réduit / 10 € moins de 15 ans

Ça s'est passé à Sablons

L'arbre de Noël – 17 décembre 2024



La Mairie, l'APEC et l'équipe enseignante ont offert une soirée magique aux élèves de l'école Fortuné Fardouet !

Quelle ambiance ! Venus nombreux à la salle Condé Confluence, les parents d'élèves ont pu assister à un très beau spectacle des enfants et profiter du marché de Noël de l'APEC.

La soirée s'est conclue avec l'arrivée du Père Noël qui a remis des cadeaux aux élèves suivant une liste de souhait préparée par la Mairie.



Les Vœux du Maire – 16 janvier 2025



Vous avez été nombreux à avoir répondu présents à l'invitation de Madame le Maire pour les vœux de la Municipalité.

Christelle Radenac entourée de son conseil municipal, de Thierry Liger, député de l'Orne, Patrick Rodhain, président de la CdC, du Major Arnaud Rebergue, gendarmerie de Longny les Villages, du Lieutenant Jérôme Guyon, centre de secours de Bretoncelles, a fait le bilan de l'année écoulée et des projets pour 2025.



Cette cérémonie a été l'occasion de remettre la médaille d'honneur régionale, départementale et communale à Jean-Claude Féret, échelon Or pour 35 ans de service.

Jean-Claude est adjoint technique 1^{ère} classe au service technique. Il travaille au sein de la commune depuis le 1^{er} octobre 1989.

Chacun a pu profiter de ce moment convivial pour se retrouver et discuter autour d'un verre de l'amitié avec des petits fours préparés par les commerçants et restaurateurs de la commune.



Surprise ! Les Musiciens de Condé Music sont venus jouer quelques morceaux : merci à eux !



Ça s'est passé à Sablons

La Sainte Barbe – 18 janvier 2025



Les cérémonies de la Sainte Barbe du centre de secours de Bretoncelles ont eu lieu cette année sur notre commune.

Après l'accueil des autorités à la Mairie, tous ont défilé au son de Condé Music vers l'église de Condé sur Huisne où une messe a été célébrée. S'en est suivi un moment de recueillement au Monument aux Morts.

Plusieurs discours ont été prononcés et des médailles ont été remises aux pompiers volontaires.

En 2024 les pompiers ont réalisé 495 interventions : 375 secours à la personne, 54 incendies, 46 accidents, 15 opérations diverses.

La Soirée Jeux – 1^{er} février 2025

De nombreuses personnes sont venues partager un moment convivial lors de la soirée jeux à la salle Condé Confluence. En partenariat avec la Ludothèque Cœur du Perche, la commune propose depuis plusieurs années cette soirée qui ravit les amateurs de jeux de sociétés. La restauration était assurée par l'APEC qui proposait des plateaux « apéro dinatoires ».



Il était une fois...le Perche légendaire – 2 mars 2025



Dans le cadre du festival TradOrne, la commune a proposé ce spectacle pour la famille conté en musique et en chanson par Sélénys la conteuse et Elric le ménestrel du Manoir aux Histoires.

Environ 80 spectateurs sont venus écouter, entre autres, les histoires du terrible Dragon de Nogent-le-Rotrou, des moines fantômes du prieuré de Sainte-Gauburge...



Le Plus Heureux des Trois – 8 mars 2025

Rien de tel pour rigoler qu'un bon Vaudeville avec 7 comédiens ! David Martin et Alexandre Pesle ont conquis les 187 spectateurs réunis à la salle Condé Confluence.



Ça s'est passé à Sablons

Carnaval de l'APEC – 8 mars 2025



C'est sous un beau soleil que les élèves de l'école de Sablons sur Huisne se sont réunis pour participer au carnaval de l'APEC. Le thème cette année était le voyage dans le temps. Les enfants ont défilé dans les rues au son de Condé Music et en compagnie de Bille de clown. La journée s'est terminée par un bon goûter !

Cérémonies « Cessez le Feu en Algérie » – 19 mars 2025



Le 19 mars est une journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. La commémoration a été célébrée au son de Condé Music au monument aux Morts de Condé sur Huisne en présence des élus, des Anciens Combattants et Portes Drapeaux.



Concert de printemps de Condé Music – 22 mars 2025



Condé Music a organisé le 22 mars à la Salle Condé Confluence un concert de Printemps avec plus de 60 musiciens. Etaient invités Atout Vents et l'Eléfanfare de la Loupe, les Condé Kids et les P'tits de Condé.

Du Côté des Services

Denis en nid



Florian Denis habitant Condé sur Huisne a créé son entreprise « Denis en Nid » en 2024.

Spécialisé dans la destruction de nids de frelons et guêpes, il intervient dans l'Orne, l'Eure-et-Loir et la Sarthe.

Depuis 20 ans, Florian est bucheron de métier (il va d'ailleurs se mettre à son compte) et il est souvent confronté à la découverte de nids et doit interrompre son travail pour des raisons de sécurité et attendre qu'une société de destruction arrive.

C'est alors qu'il a l'idée de créer sa propre entreprise de destruction de nids de frelons et de guêpes pour pouvoir intervenir rapidement sur ses chantiers et apporter son expertise aux particuliers et professionnels confrontés à ce problème.

Il a suivi une formation et a obtenu le certibiocide, agrément obligatoire lui permettant de manipuler et d'acheter les produits de destruction.

Contact 06.07.34.42.84



Terrassement de l'Huisne



Au 1er janvier 2024, Sébastien et Sandrine Simon reprennent l'entreprise de terrassement et travaux publics de Jean-Louis et Hélène Marchand, qui devient ainsi la société **Terrassement de l'Huisne**.

Depuis le 1er janvier 2025, la société a déménagé son dépôt dans la ZI du Musset de Condé sur Huisne, elle se compose aujourd'hui d'une équipe de 4 collaborateurs.

Dans la continuité de ses prédécesseurs, l'entreprise réalise des terrassements et des fondations variées (maisons, bâtiments, sous-sols) ainsi que des tranchées pour évacuations, raccordements, réseaux et canalisations. Elle propose aussi des services d'assainissement autonome, remise aux normes, pose de stations de relevage, drainage, aménagement de cour, pose de piquets de clôture, évacuation de gravats, décaissement, dessouchage, remblaiement et démolition.

Terrassement de l'Huisne propose des devis gratuits et des conseils personnalisés, sur contact :

terrassementdelhuisne@gmail.com

07.82.64.65.71.

Du Côté des Services

Le Petit Relais



Trois couples d'amis de longues dates, Audrey, Valérie, Charlotte, Arnaud, Jacques et Patrick se sont associés pour reprendre le Restaurant Le Relais du Perche de la Place du Général de Gaulle.

L'ouverture étant prévue courant juin après des travaux de rénovation, la nouvelle équipe s'est organisée pour vous accueillir au 13 rue Michel Meillant rebaptisé **Le Petit Relais**.

Le lieu compte 31 couverts et a ouvert ses portes depuis le lundi 10 mars avec Christine du Relais du Perche en cuisine. Charlotte et Jacques, que vous retrouverez actuellement au Petit Relais, sont au service.

La formule est proposée à 16,50 € le midi du lundi au vendredi, avec boisson (vin, cidre ou eau gazeuse), buffet d'entrées à volonté, 2 à 3 choix de plats cuisinés du jour, fromages, salade, 2 à 3 choix de desserts faits maison, et café. La formule est à 19.50 € le samedi et comprend l'entrée, le plat, fromage et le dessert.

Concernant le Relais du Perche, il sera ouvert tous les midis du lundi au dimanche et trois soirs par semaine le jeudi, vendredi, samedi. Ils souhaitent proposer une offre de restauration qui fera plaisir au plus grand nombre type bistrot, dans la continuité des précédents restaurateurs.

Pour toute question ou réservation du Petit Relais, n'hésitez pas à appeler au 09.81.57.36.58 ou à envoyer un mail à l'adresse lesrelaisdeconde@gmail.com

www.lesrelaisdeconde.fr

 [les_relais_de_conde](https://www.instagram.com/les_relais_de_conde)

Cond'plaquiste

Vous avez des travaux à faire en intérieur ou en extérieur, Fabien Nagy vous propose ses services !

Fabien intervient sur les petits chantiers de rénovation intérieure (placo, petits travaux de plâtrerie...), l'entretien des espaces verts, et même la petite mécanique.

En février 2024, avec son diplôme de créateur d'entreprise en poche, Fabien quitte son poste à la Soparco pour installer son entreprise de multiservices à Condé sur Huisne, son lieu de résidence.

Contact : 07 71 88 66 93 condplaquiste61@gmail.com





Quoi de neuf à l'école ?

Les semaines passent et ne se ressemblent pas à l'école de Sablons-sur-Huisne. Depuis la rentrée, les élèves ont pu participer à de nombreux projets pédagogiques, culturels et citoyens, rendus possibles grâce à l'investissement des enseignants, des familles, des partenaires locaux, ainsi que de la Commune, de l'APEC, de la CDC et de la coopérative scolaire.

Parmi les temps forts de ce début d'année, la semaine du jardinage a permis aux élèves de redécouvrir le plaisir de mettre les mains dans la terre. Grâce à notre partenariat avec la Soparco, que nous remercions chaleureusement, les enfants ont reçu la visite de salariés de l'entreprise venus avec des pots, des jardinières, du terreau, ainsi que des plants de persil et divers plants de fleurs. Cette collaboration se fait en remerciement de la collecte de plastique PP5 que les élèves font tout au long de l'année.

Ce travail s'est aussi prolongé dans deux projets conduits avec le Parc Naturel Régional du Perche, menés avec les élèves de maternelle. Les enfants de moyenne section ont travaillé autour des oiseaux, avec l'installation de nichoirs et de mangeoires. Les enfants de grande section, quant à eux, se sont penchés sur l'exploitation optimale de nos carrés potagers, en apprenant à organiser les plantations de manière raisonnée.

Sur le plan culturel, toute l'école s'est rendue à la salle Condé Confluence de Sablons-sur-Huisne pour assister au spectacle "L'Épopée de Pénélope, une odyssee tricotée", présenté par la compagnie Les Illustres Enfants Juste. Ce spectacle, inspiré de l'Odyssee d'Ulysse, s'inscrivait parfaitement dans notre thème de l'année : le voyage dans le temps. Il a suscité beaucoup d'intérêt chez les élèves et a été prolongé en classe par des activités autour de l'Antiquité.

Les élèves de chaque classe ont également assisté à des projections du festival Ciné Filou, au cinéma du Theil-sur-Huisne. Ce rendez-vous est toujours très apprécié car les films sont soigneusement choisis pour être adaptés aux jeunes spectateurs, dans une salle à taille humaine.

Les élèves de CM1 et CM2 ont participé cette année à deux concours : le concours des Petits Champions de la Lecture et le concours des Odyssees organisé par France Inter. Dans le cadre des Petits Champions, les enfants se sont préparés avec sérieux pour lire à voix haute un extrait de leur choix, les meilleurs lecteurs de chaque école du secteur proche se sont retrouvés sur la scène de la salle Octave Mirbeau à Rémalard.

La sélection a été faite par un jury composé de professionnels de l'éducation et de la culture. Même si nos élèves ne sont pas allés jusqu'à la finale départementale, leur implication et leur courage sont à souligner. Quant au concours des Odyssees, il a permis aux élèves de développer leur créativité à travers la création de podcasts sur des personnages célèbres... Nous avons encore toutes nos chances !

Ils auront également la chance de rencontrer Ludovic Lecomte, auteur de littérature jeunesse et habitant de Sablons-sur-Huisne, dans le cadre d'un projet soutenu par le Centre National du Livre. Cette rencontre sera l'occasion d'un bel échange autour de la lecture, de l'écriture et du métier d'auteur.

Côté sport, les séances de natation ont repris. Elles représentent un véritable effort collectif : les parents agréés jouent un rôle essentiel. Nous les remercions pour cet engagement sans lequel les sorties à la piscine ne pourraient avoir lieu.

Enfin, la semaine sans écran, prévue du 12 au 18 mai, viendra rythmer le printemps. Un temps fort aura lieu le jeudi 15 mai de 17h à 20h à l'école, ouvert à toutes les familles de l'école. À cette occasion, plusieurs ateliers seront proposés dans les cours de récréation, la salle de motricité et le jardin : un atelier cirque avec l'association Bille de Clown de Bretoncelles, du basket animé par le club de Nogent-le-Rotrou, une initiation à la zumba avec l'association FLASH, ainsi que des jeux de société animés par la ludothèque de Bellou-sur-Huisne. Dans le hall de l'école, un espace détente permettra aux familles de se restaurer grâce aux préparations culinaires des élèves le jour même. L'APEC proposera également des boissons. Un espace de pique-nique sera aménagé dans le jardin si le temps le permet. Des jeux de sensibilisation à l'usage des écrans seront également installés. Les familles pourront en outre découvrir les œuvres artistiques réalisées par les élèves autour du voyage dans le temps, exposées pour l'occasion dans les couloirs de l'école.

L'équipe enseignante remercie l'APEC, la Commune, la CDC et l'ensemble des partenaires et bénévoles qui permettent à l'école de Sablons-sur-Huisne de proposer à ses élèves des projets riches, variés et fédérateurs.



Quoi de neuf en photos ?



1



2



3



4



5



6



7



8

1 Les Petits Champions de la lecture

2 Jardinage des maternelles avec le Parc du Perche

3 Semaine jardinage avec la Soparco

4 Spectacle l'épopée de Pénélope

5 Jardinage des maternelles avec le Parc du Perche

6 Les Petits Champions de la lecture

7 Les Odysées de France Inter

8 Semaine jardinage avec la Soparco

L'étang de la Ballastière

Bilan de l'année 2024

Une nouvelle saison de pêche a démarré à l'étang de la Ballastière de Condé sur Huisne.

En 2024, il a été lâché 1 015 kg de poissons : 452 kg de truites, 267 kg de tanches, 100 kg de gardons, 156 kg de brochets et 40 kg de sandres.

Le nombre de pêcheurs, quant à lui, est stable avec 600 cartes achetées.

Pour cette année, il y a eu 470 kg de lâcher de truites.

Retrouvez le règlement complet et les interdictions sur le site internet de la commune <https://sablons-sur-huisne.fr/>



L'étang de Condé sur Huisne lors d'une belle journée de mai



Vous le savez peut-être Daniel Dupailon, notre garde pêche, souhaite passer la main en 2026. Daniel est régisseur à l'étang depuis le 1^{er} avril 2014, il avait succédé à Christian Aucher.

Sa mission est de surveiller la pêche à l'étang, de faire respecter le règlement, encaisser les cartes de pêche, de gérer le repeuplement des poissons.

Daniel participe au concours de pêche des enfants et jusqu'en 2023 il organisait un concours de pêche adultes en juin avec une cinquantaine de participants. Pour la petite anecdote, il y a même eu une fois un champion du monde de pêche Jean Desqué.

En 10 ans, Daniel a lâché 12 310 kg de poissons dont 4 827 kg de truites et 1 776 kg de brochets.

Si vous êtes intéressé, contactez la Mairie.



Dans le bureau de la pêche on retrouve le mur des plus belles prises !

La pêche en bref

Dates d'ouverture

Pendant le 1er mois de l'ouverture, la pêche est ouverte le samedi, dimanche et lundi.

Brochets

22/03/2025 au 31/12/2025

Poissons blancs et carpes

08/03/2025 au 31/10/2025

Sandres

10/05/2025 au 31/12/2025.

Du 08/11/2025 au 31/12/2025, la pêche est ouverte seulement le samedi, dimanche et lundi pour le brochet.

En cas de gel, même partiel de l'étang, la pêche est interdite.

Dimension des poissons

Brochets et Sandres 60 cm

Toutes les carpes, tanches et perches doivent être remises à l'eau.

Prises journalières

1 brochet ou 1 sandre par jour.
Truites : limitées à 6 prises par jour.

Gardons : 10 prises par jour pour faire des vifs

Les jours d'ouverture de pêche 2 lignes uniquement.

Horaires de pêche

- ✓ 15/02 2025 au 18/04/2025
8h00 à 18h00
- ✓ 19/04/2025 au 01/06/2025
7h00 à 21h00
- ✓ 02/06/2025 au 04/10/2025
6h00 à 22h00
- ✓ 04/10/2025 au 31/12/2025
8h00 à 18h00

Prix des cartes

A l'année 60 €

Journée 9 €

Carte à la demi-journée 5 €

Jeunes à l'année jusqu'à 16 ans
25 €

Réempoissonnement 2025

Gardons 2/3 étés triés 200 kg

Brochets 150 kg

Truites 450 kg

Tanches 200 kg

Du Côté de nos Associations

FLASH

35 ans à vos côtés



35 ans que cette association, anciennement appelée IMPAC existe. Pour cet anniversaire, un repas dansant a été organisé le 29 mars pour cet anniversaire. C'est autour d'une paëlla géante que 207 personnes se sont retrouvées. **Un grand merci à tous les adhérents présents, à leur famille, leurs amis et surtout aux bénévoles, sans qui une Association n'existerait pas !**

La section Danse prépare un gala pour le mois de juin.

La section Zumba prévoit des soirées Zumba Party, les informations seront communiquées ultérieurement.

Cette année, nous réitérons la Color Run le samedi 6 septembre au profit de APF France Handicap. Les inscriptions seront ouvertes à partir du mois de juin via le site D'hello Asso ou en version papier auprès de l'Association.

Focus sur la section Patchwork

La section est composée de 25 membres. Après l'exposition anniversaire de nos 32 ans en 2022 (retardée en raison du COVID), l'exposition Tirard à Nogent-le-Rotrou, en octobre-novembre 2023, qui nous a permis d'accueillir quatre nouvelles adhérentes, nous avons mis en route plusieurs autres projets :

- Participation à Octobre Rose, sur la commune de Sablons-sur-Huisne, sous la forme d'un Patchwork réalisé à cette occasion, qui a été proposé à la tombola aux habitants au bénéfice de la Lutte contre le Cancer.
- Préparation de l'exposition anniversaire des « 35 ans » de la section, prévue du 25 septembre au 5 octobre 2025, qui se tiendra à la salle Confluence et qui montrera les réalisations depuis la dernière exposition anniversaire, soit environ quatre ans de travail. La présence des adhérentes pendant la durée de l'exposition, permettra d'échanger avec les visiteurs. Une tombola sera organisée avec de nombreux lots à gagner, dont un Patchwork réalisé pour l'occasion.
- Préparation d'une nouvelle exposition à thème pour février mars 2026 à l'Ecomusée de Sainte Gauburge, sur le thème du logcabin (bloc de patchwork très connu et très pratiqué aux États-Unis). Nous serons en partenariat avec le grand collectionneur de Quilts anciens, Charles-Édouard de Broin et Géraldine Chouard-Véron, la curatrice de la collection.



Football Club de l'Huisne

Un Grand Loto Samedi 12 avril à la Salle Condé Confluence

Samedi 12 avril, le Football Club de l'Huisne a organisé sa soirée Loto annuelle qui a réuni plus de 300 personnes dans la salle Confluence de Sablons sur Huisne. Avec 6 parties jouées, 2 parties enfants et 2 parties "loto plus" avec grilles personnalisées, cette soirée Loto s'est terminée à minuit quarante par la remise du gros lot aux deux gagnants ex-aequo qui sont repartis chacun avec un bon d'achat de 200€. De nombreux lots ont été remportés tout au long de la soirée, allant de séances de massages à un air-fryer ou encore de nombreux bons d'achat. Une très belle soirée à l'ambiance studieuse et joyeuse à la fois. Le FCH vous donne rendez-vous l'année prochaine !



Les Nouveautés

La médiathèque a le plaisir de vous présenter les ouvrages nouvellement acquis en ce début d'année.

Dès à présent vous trouverez les derniers ouvrages de : Patricia Cornwell « Morts suspects », Nicolas Beuglet « L'ultime avertissement », Olivier Norek « Les guerriers de l'hiver », Vera Buck « Les enfants loups », Jérôme Loubry « L'île », Katrine Engberg « L'île de Bornholm » pour les romans policiers. Également Sally Page « La collectionneuse de secrets », Leïla Slimani « J'emporterai le feu », JP Malaval « Le quai des chartreux », Agnès Ledig « Répondre à la nuit », Sophie de Baere « Le secret des mères », Solène Bakows « La plus jolie fin du monde » ainsi que les deux premiers tomes de la nouvelle série d'Anne Jabobs « Le manoir oublié 1 & 2 ».

Et bien d'autres encore que nous vous invitons à venir découvrir !

En ce début d'année, nous avons eu le plaisir d'accueillir trois classes de maternelles réparties à chaque fois en deux groupes : l'un à la recherche de documents sur les thèmes étudiés en classe : châteaux-forts, chevaliers, princes et princesses, et l'autre groupe écoutant des histoires racontées par Christine. Les enfants sont repartis heureux de leurs trouvailles.

Les petits de la crèche Per'Chouette viennent aussi régulièrement tous les mois pour un moment de découverte et de lecture.



« Qui est passé là ? »

« Badjens »

Jonny Lambert est auteur, illustrateur et ingénieur papetier. Diplômé à la Reigate School of Art and Design, il est directeur artistique de Templar Publishing. Il a écrit de très nombreux ouvrages pour enfants.

Ours et Oiseau se préparent pour leur pique-nique. Mais en chemin, ils découvrent des empreintes qu'ils n'avaient jamais vues dans les bois. A qui peuvent-elles appartenir ?...

Une histoire d'amitié, avec des jeux de « cherche et trouve », des questions simples et des informations pour découvrir les empreintes des animaux en observant la nature.

« Bad-jens » : mot à mot, mauvais genre. En Persan de tous les jours : espiègle ou effrontée.

D'origine iranienne, lauréate du prix Albert-Londres et grand reporter au Figaro, Delphine Minoui couvre depuis 25 ans l'actualité du Proche et Moyen-Orient. Ses récits ont connu un immense succès et ont été traduits dans une dizaine de langues. Dans ce livre « Badjens », Delphine Minoui livre un bouleversant roman d'apprentissage où les mots claquent pour tisser un nouveau langage, à la fois tendre et irrévérencieux à l'image de cette nouvelle génération en pleine ébullition.

« Chiraz, automne 2022. Au cœur de la révolte « Femme, Vie, Liberté » une Iranienne de 16 ans escalade une benne à ordures, prête à brûler son foulard en public. Face aux encouragements de la foule et tandis que la peur se dissipe peu à peu, le paysage intime de l'adolescente défile en flash-back : sa naissance indésirée, son père castrateur et ce code vestimentaire, fait d'un bout de tissu sur la tête dont elle rêve de s'affranchir... Et si dans son surnom « Badjens » se trouvait le secret de son émancipation ?

Comice de Coulonges les Sablons le 11 juin 2000



Ce week-end de Pentecôte tout Coulonges était en fête ! Les Coulongeois et Coulongeoise se sont fortement mobilisés pour organiser le comice agricole cantonal. Tout Coulonges était en fleurs et décorés comme le montre ces photos. Des bouquets de blé avaient été confectionnés. Au programme : présentation d'animaux, repas, exposition de vieux matériels agricoles, spectacle équestre, feu d'artifices... Le lendemain du comice place à la fête communale.



Comice agricole cantonal à Coulonges-les-Sablons

©Journal Le Perche du 15 juin 2000

Plus d'un millier de visiteurs pour la fête du monde rural



La visite officielle en présence de Jean-Claude Lenoir député, et de Gérard Burel, président du Conseil général qui ont été accueillis par Jean-Pierre Gérondeau, conseiller général et par Françoise Huard, maire de Coulonges.

La vocation agricole des comices a quelque peu changé. Aujourd'hui c'est aussi et surtout la fête du monde rural. À Coulonges-les-Sablons, dimanche, toute la population s'est mobilisée pour que cet événement reste en mémoire. Pari largement gagné, puisque plusieurs centaines de visiteurs sont venus dans ce petit village de 400 âmes qui avait, pour la circonstance, revêtu ses plus beaux habits.

d'I.B.R. (une sorte de bronchite contagieuse), explique Jean-Pierre Gérondeau, il nous a donc fallu faire procéder à des analyses de sang de chaque élevage et solutionner au plus vite le coût de ces opérations en les prenant en charge. Tous ces contrôles qui sont certes pour les éleveurs, un gage de qualité, se superposent et réduisent malheureusement le nombre de bêtes pouvant être présentées, car même si cela touche une seule bête du cheptel, l'éleveur n'a plus le droit d'être présent sur le comice».

C'est visiblement pour cette raison que sur le foirail de Coulonges-les-Sablons, les bêtes à cornes n'étaient pas aussi nombreuses qu'autrefois. Malgré tout, une bonne centaine de races bovines a été présentée, dont «beaucoup de laitières habituées à l'homme par la traite; plus facilement présentables et moins de races à viande, parce que plus difficiles à amener à la longe sur un comice, sachant que ces dernières vivent en toute tranquillité loin de l'homme dans un pré», soulignait Jean-Pierre Gérondeau.

On pouvait remarquer la

présence de beaux spécimens de chevaux percheros du canton. Et hors concours, des chevaux hors canton, grâce au Musée de Sainte-Gauburges qui s'est également attaché à faire venir des espèces de grande qualité.

Le village en Fête

À travers le comice, c'est tout un village qui s'implique. Joliment décoré, ce dernier prend alors des allures de fête. Sur ce plan, Coulonges-les-Sablons a vu les choses en grand. Tout a été pensé dans les moindres détails. Nombreux ont été les bénévoles, pendant tout l'hiver, à travailler d'arrache-pied pour que cette édition reste une référence dans l'histoire des comices. Les centaines de visiteurs venus ce week-end en conviendront aisément. Tous garderont un excellent souvenir de cette journée. «C'est une manifestation réussie et une récompense pour tous les Coulongeois», confiait Françoise Huard, maire de Coulonges, ravie d'avoir vu autant de monde circuler dans la commune par un dimanche ensoleillé. Il faut dire qu'avec

près 20 000 fleurs ornant les rues et les mannequins de chiffons représentant des scènes de campagne d'antan, Coulonges-les-Sablons avait fière allure.

Pour beaucoup, ce fut une véritable surprise que de découvrir ce spectacle au petit matin. En effet, chaque créateur avait gardé le secret du thème retenu pour décorer sa rue.

Un programme coloré

Arrivés vers 8 heures, les animaux ont pris place sur le terrain, espérant tour à tour décrocher le premier prix. Un peu plus tard, le centre bourg s'animait alors que dans l'église l'abbé Deshayes célébrait la Messe de Saint-Hubert, en compagnie de la chorale de Bretoncelles, dans un édifice superbement décoré. À l'issue de la cérémonie et du dépôt de gerbe aux monuments aux morts, les Cors de Chasse «Les Échos du Perche», leur meute et l'Harmonie de Condé ont ouvert le cortège conduisant les édiiles vers la visite officielle du comice. Vin d'honneur et déjeuner ont clôturé la matinée. Ont suivi dans l'après-midi, un spectacle équestre de qualité, une curée froide et un lâcher de pigeons.

Et ce n'est que vers 18 heures que le verdict est tombé. Offrant prix, médailles et coupes aux concurrents.

Premiers prix concours agricole

Race ovine : Claudette Petit.

Section bélier : Michel Hamelin.

Race bovine Charolaise. (Génisse de deux ans) : «Opérette», GAEC du Haut Chêne.

Blonde d'Aquitaine. Section taureau : «Marsaco», GAEC du Verger. Section vaches adultes : «Genny Dudon», Marie-Annette Haudebourg. Section vaches suitées : «Lyra», Marie-Annette Haudebourg.



Pas de comice réussi sans la présence de chevaux percheros. Photo : ce bel animal a obtenu le premier prix des juments de plus de trois ans.

Blanc Bleu Beige. Section taureau : «Organdi», Michel Hamelin. Section vache de moins d'un an. Mâle : 5466, Michel Hamelin. Femelle : 1190, Michel Hamelin.

Normande. Première section : «Madone», Petit Viantais. Deuxième section : «Jevage», La Godefraise. Prix de l'ensemble : GAEC La Tourrelle. Meilleure mamelle jeune : Earl Petit Viantais. Meilleure mamelle adulte : GAEC La Tourrelle.

Prim'Holstein. Première section : «Niche», M. Courpottin. Deuxième section : «Nature», La Pellerie. Troisième section : «Natic», M. Thierens. Quatrième section : «Lucarne», M. Courpottin. Cinquième section : «Lhuqueline», La Godefraise. Sixième section : «Gelée», Earl Le Buisson. Prix de l'ensemble : J.-C. Leroyer. Meilleure mamelle jeune : Gaec La Pellerie. Meilleure mamelle adulte. M. Thierens.

Palmarès Percheron

Race chevaline percheronne. Juments de plus de 3 ans : Anske Koning. Juments suitées : M. Debray. Mâles 2 ans : M. Léon. Pouliche 2 ans : M. Debray.

Jugement de bétail

Organisé pour la première fois en coopération avec le canton de Longny et de Rémalard ce dernier a enregistré une forte participation des jeunes. 1^{er} : François Lorin. 2^e : Ludovic Fardoit. 3^e : Guillaume Toutain. 4^e : Vincent Roussel. 5^e : Frédéric Bellanger. 6^e : Sarah Thierens. 7^e : Marie-Laure Toutain. 8^e : Christophe Petit. 9^e : Grégory Esnaut. 10^e : Sandrine Toutain. 11^e : Simon Roussel et 12^e : Aurélie Chandebois.

Une journée très réussie, clôturée en beauté, sous un ciel éclairé des fresques artistiques d'un grand feu d'artifice.

C. W.

Comice de Condeau le 29 juin 1996

Solange Fanguin, Maire de Condeau en 1996, relatait dans le bulletin municipal de l'époque :

« Aux dires des Anciens, le dernier comice remonte à 1931. 1996 fût d'un excellent cru puisque plus de 1000 personnes ont rencontrés plus de 1000 animaux, de nombreux prix ont récompensé les meilleurs exposants. Le comité du comice, le comité des fêtes et le conseil municipal furent, eux aussi, récompensés pour tous leurs efforts. »

Comice agricole à Condeau Tel le phœnix, le comice retrouvé

Comme le faisait remarquer le conseiller général Jean-Pierre Gérodeau dans son discours de bienvenue : "A tous ceux qui mettaient en doute l'opportunité d'organiser un comice, une manifestation dépassée qui n'intéresse plus les agriculteurs, qui serait plutôt à proscrire compte tenu des difficultés actuelles... je crois qu'aujourd'hui, le succès du comice de Condeau, nous apporte la réponse à ces questions : un comice n'est pas uniquement une occasion de s'amuser, c'est aussi et avant tout la vitrine de l'agriculture, l'occasion de montrer sa volonté d'exister, de prouver que les agriculteurs sont fiers de leur profession et de leurs productions... c'est pourquoi, MM. les représentants du gouvernement, et parlementaires, il est de votre devoir, face à une Europe qui nous déçoit de plus en plus, de défendre les paysans de France".



La visite des officielles

ânesses et ânon, les dix-huit moutons, brebis et agneaux, les douze chèvres et chevreaux, dix poules, trente pigeons, sept lapins, vingt canards et un chien Gorgy gallois (qui a dormi pendant toute la manifestation dans son parc).

Accompagnaient ce concours, les exposants de produits fermiers, artisanaux, de machines agricoles, de jardinage, les coopératives agricoles, associations et municipalités et même le maréchal-ferrant, Fabrice Cavé qui n'a pas chômé de la journée. Bref, tous les acteurs et témoins de la vie rurale, étaient là pour témoigner d'une juste cause.

En fin de matinée, lors de la présentation aux officiels on reconnaissait MM. le sous-préfet Adans, le député Lenoir, le sénateur Goulet, le président du conseil général Burel, les conseillers et les maires du canton. Furent décernés les prix aux employés agricoles : 1^{er} André Gasdon, 2^e Daniel

Dupailon, 3^e Pierre Hélon, respectivement pour 34, 27 et 25 ans de bons services.

Tout au long de la journée, les animations se sont succédées entre les grillades et les bolées de cidre, notamment avec les élèves de l'école du cirque de Nogent, le bouffon Luc Aubard, le cracheur de feu-avalateur de sabre J.-Philippe Jazik, la musique du groupe Tradart, les différents concours fleuris et celui de l'association de Villeray : "A la découverte du site de Villeray et de ses environs".

Vint enfin le moment attendu par tous de la remise des prix du comice 96 dont voici les principaux récompensés :

Percherons

Étalons : élevage de la Bourdinière à Moutiers.

Pouliches de 18 mois : M. Barrier à Condeau.

Pouliches de 30 mois, juments de 3 ans et + : M. Lefrançois à Condeau.

Juments non suitées : M. Hays de Bellou.

Et un prix d'ensemble à : M. Lefrançois.

Chevaux de selles : M. Champion à Condeau.

Poneys : M. Sicot de Rémalard.

Anes : M. Charron pour trois ânesses suitées et un étalon.

Race Bovine

Charolais, jeunes taureaux, vaches non suitées et génisses pleines : M. Toutain à Bellou.

Génisses -1 an : M. Dubois de Boissy-Maugis.

Génisses 1 an, vaches suitées : M. Pelleray à Rémalard.

Génisses + 2 ans : M. Fardeau à Coulonges.

Vaches non suitées 5-8 ans et vaches non suitées + 8 ans : M. Fossey à Dorceau.

Taureaux de 2 ans : M. Fardeau à Coulonges.

Race blanc-bleu-beige (génisses - 6 mois; mâles 6 mois - 1 an; mâles + 1 an et un prix d'ensemble pour plus de dix animaux présentés) : M. Hamelin à St-Germain.

Vaches Amouillantes

Normandes 1^{re} et 2^e lactation : EARL du Petit Viantais à Bellou.

Vaches adultes : EARL la Godefraise à Bretoncelles.

Prix de la plus belle mamelle normande : M. Cordier à Moutiers.

Vaches holstein 1^{re} section : EARL d'Arrondeau à Bretoncelles.

Vaches holstein 2^e section : M. Couperin à Bellou.

Race Ovine

Béliers, agnelles, brebis : M. Petit à Rémalard.

Animaux de basse-cour

Pigeons : DESS à Neuilly.
Lapins : M. Eichelbrenner à Condé.

Prix d'ensemble : M. Pihan.
Poules et coqs : M. Lepy à Condé.

Chiens : Mme Looney pour son Gorgi Buster.



Samedi 29 juin
COMICE A CONDEAU
Nombreux animaux - Marché produits régionaux
Démonstration de forgeage et ferrage d'un cheval
Animation par le groupe Tradart
et l'Ecole de cirque de Nogent-le-Rotrou
Concours de vélos fleuris et bouquets fleuris
A partir de 8 h : arrivée des animaux et jury
10 h 00 : messe - 11 h 30 : visite des autorités
14 h 00 : suite des animations variées
19 h 30, salle omnisports Condé-sur-Huisne :
remise des récompenses et **BUFFET DANSANT**

© journal Le Perche du 27 juin 1996



«Dentelle», 1^{er} prix : jument percheronne non-suitées



© journal Le Perche du 4 juillet 1996

Le Parc du Perche aux côtés des collectivités pour gérer durablement les haies

En complément des appels à plantation, du soutien et des aides débloquées par le Parc pour planter des haies, plusieurs formations sont programmées afin de gérer durablement et efficacement cette ressource. Retour sur la dernière journée en date, le 20 février, aux côtés des agents de collectivités. Jean-Yves Mesnil, adjoint au Maire de Sablons et Éric Cerceau, chef des services techniques y ont participé.

Lorsque les haies bocagères se retrouvent en bordure de voirie publique, elles font l'objet d'interventions des collectivités et des Conseils départementaux. Ces acteurs ont été conviés à un atelier de la gestion durable des haies en bord de route organisé par le Parc.

Retour sur cette journée !

Des haies bocagères gérées par de multiples acteurs

Les haies bocagères assurent des fonctions de protection de la ressource en eau (lutte contre le ruissellement), de protection des sols (enrichissement des sols) et de régulation des effets du climat (brise vent). Leur fonctionnalité est garantie par le maintien de leur bon état écologique et de leur bonne gestion. Ces haies, qui participent à l'identité du paysage percheron, se retrouvent en bordure de parcelles agricoles mais également en bordure de voiries publiques. Dans ce second cas, les collectivités et Conseils départementaux sont amenés à intervenir, notamment pour des raisons de sécurité et de maintenance de réseaux aériens et participent ainsi à leur gestion.

Animé par son ambition de gestion durable des haies, le Parc du Perche a convié, le jeudi 20 février, les élus et agents de ses collectivités et les agents des Conseils départementaux à un atelier sur la gestion des haies en bord de routes, animé par Pierre Vieilleville de l'entreprise Hent Glaz.

Une journée riche en partage

Vingt-cinq participants se sont ainsi retrouvés pour assister à la présentation d'un outil : le plan de gestion bocager à l'échelle d'une collectivité locale. Ses objectifs : proposer un cadre et un planning de travail sur le long terme avec identification des secteurs interventions tout en prenant en compte l'intégration des enjeux locaux, faciliter le travail des agents et des élus.

Ce document sert de support pour mettre en œuvre une gestion durable des haies de bord de route via des interventions réfléchies et concertées entre acteurs : gestionnaires de routes, gestionnaires de réseaux et administrés des collectivités.

L'après-midi, par groupe de 5-6, les participants ont été invités à établir un diagnostic de haies en répondant à 5 questions portant sur : le type de haie, sa gestion passée et les pratiques d'entretien à mettre en œuvre tout en prenant en compte les facteurs extérieurs (présence d'axes routiers ou de réseaux aériens comme la fibre optique, les lignes électriques, les réseaux téléphoniques...). Les groupes ont été constitués de façon à mixer les différents profils présents.

Cette journée riche en échanges a atteint ses objectifs :

- Favoriser les échanges avec une diversification de points de vue ;
- Identifier et comprendre les interventions à réaliser tel que le recépage.

Perspectives

Dans la continuité de cette rencontre, le Parc va travailler à l'élaboration d'un cahier des clauses techniques particulières type pour les marchés publics, mener une réflexion pour la réalisation d'un chantier test sur une collectivité et définir une stratégie d'accompagnement sur le long terme qu'il pourrait être mis en œuvre.

Cette action est menée dans le cadre de l'AMI Haies et bénéficie du soutien financier de la Région Normandie, de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, de la Région Centre-Val de Loir et du PETR 28.

Les plans de gestion vous intéressent ? Contactez le Parc au 02 33 85 36 36.





Bruits de voisinage (Extrait de l'arrêté préfectoral du 07/08/2007)

Les travaux de bricolage, à l'extérieur comme à l'intérieur, ou de jardinage, réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, comme les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses... ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30.
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h.
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Art. R.1334-31 du code de santé publique précise qu'aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.

Déjections canines

Le ramassage des déjections canines est obligatoire ! Pollution visuelle, olfactive, sans parler du désagrément lorsque l'on marche dedans : même avec le pied gauche, cela ne fait rire personne ! Nous faisons appel au bon sens de chacun et invitons les propriétaires de chiens à utiliser des sacs pour déjections canines. Si vous n'en avez pas, 5 distributeurs sont à votre disposition à Condé sur Huisne : 3 au Parc des Sports et Loisirs, 1 place de l'Église et 1 rue des Rosiers.



Nous recevons de moins en moins de courrier papier, mais de plus en plus de colis, alors avoir une boîte aux lettres bien identifiée est recommandé, et même obligatoire pour tous les logements construits après 1979.

Il est important d'avoir une boîte aux lettres normalisée permettant de recevoir les lettres aussi bien que les colis. Elle doit mesurer 34 cm de profondeur, 26 cm de hauteur et 26 cm de largeur. La fente d'insertion des lettres doit mesurer au minimum 3 cm de hauteur et 22 cm de longueur.

Elle doit être installée en bordure de voie et placée à l'entrée du logement, à un emplacement accessible aux facteurs. Si vous avez un chemin privé, elle doit être placée à l'entrée du chemin.

Il est fortement recommandé de mettre son nom afin de l'identifier et d'éviter de recevoir le courrier du voisin et de dégager les branches et ronces.

Pensez aux facteurs, aux livreurs, à la Mairie, qui peinent parfois à identifier vos boîtes à lettres ! Les élus qui distribuent la Gazette en font d'ailleurs le constat. Merci pour eux !

Comptons également sur la mise à jour de l'adressage qui est en cours sur notre commune, pour faciliter la distribution. Il s'agit de nommer les voies qui ne portent pas de nom pour favoriser les livraisons, l'accès des secours et l'installation de la fibre.

Le brûlage des déchets verts est interdit !

Le brûlage des déchets verts est interdit toute l'année selon l'arrêté préfectoral du 28/09/2022 quelle que soit la superficie de votre propriété. Il faut préserver la qualité de l'air et notre santé.

Les brûlages de déchets verts émettent de nombreux composés toxiques et sont une source importante de pollution de l'air atmosphérique qui peut nuire tant à la santé qu'à l'environnement.

Pour information, brûler 50 kg de déchets verts émet autant de particules que 13 000 km parcourus en voiture diesel récente. Des solutions alternatives existent : elles passent par la valorisation sur place, comme le paillage, le compostage et le broyage, ou bien par la gestion collective de ces déchets (dépôt en centre de tri).

Le respect de ces dispositions est l'affaire de tous : particuliers, collectivités, entreprises et agriculteurs.

Toute infraction expose les contrevenants à une sanction de deux ans d'emprisonnement et 75 000 € d'amende. Si vos voisins sont incommodés par les odeurs, ils peuvent par ailleurs engager votre responsabilité pour nuisances olfactives.

Le brûlage des résidus de l'élagage des haies, arbres fruitiers et autres végétaux est réservé aux exploitations agricoles.



© Audrey Maury



© Bettina Thomas et Nicolas Leduc



© Jocelyne Vannier



© Tess de Backer

CONDÉ SUR HUISNE

COMICE AGRICOLE

13 JUILLET 2025

AFC

Sablons sur Huisne

Illustration par ZONZON